

Compagnie DIES IRAE

Tentative théâtrale



## Le sang des vivants / Variations communes !

« Il faut redonner sa place à l'imaginaire poétique et politique. »

## Pourquoi un spectacle sur la Commune, à partir de la Commune ?

Parce que la Commune a traversé le temps et est arrivée jusqu'à nous. Bien vivante. Elle est devenue le symbole des luttes et des évolutions sociales qui vont parcourir le temps.

Ici, pas un spectacle historique, ni une conférence mais des prises de parole mêlées : comptes rendus (procès-verbaux) des réunions de la Commune de 1871, poésies et chants d'hier et d'aujourd'hui. Parce que nous avons choisi de confronter la poésie et le politique en utilisant les armes des arts scéniques : pour reprendre la parole citoyenne ailleurs que dans les assemblées déclarées. Défendre le bien commun, l'intérêt général.

C'est une tentative qui fait que d'une présentation à une autre, nous jouons le jeu d'une possible transformation permanente : chaque fois que nous jouons et rejouons, nous pouvons changer de textes, les équipes selon les désirs et les rencontres de chacune et chacun. C'est au théâtre Le Levain à Bègles (33) que nous avons réalisé nos premières expérimentations, nos premières répétitions en novembre 2019 de cette aventure qui se veut résolument évolutive dans les temps à venir.

Il n'y a pas de « mise en scène » à proprement parler : un capharnaüm certes, mais audible, pour fabriquer un acte de rencontre réel. Tout ce qui est commun peut être mis en voix. Nous parlons dans un espace commun où les protagonistes (artistes et publics) se mélangent pour abolir la séparation de l'espace de la scène et de la salle. Les lieux où nous parlons sont les nôtres : associations, théâtres, lieux publics, médiathèques, mairies...

C'est donc bien un « spectacle » qui se veut mouvant, les protagonistes et les textes peuvent changer d'une représentation à une autre, d'un lieu à un autre : notre désir, notre utopie réelle est de jouer tous les mois et partout où nous serons accueillis.

## L'équipe



**Jules Boisset**

« Bien cachées sous un banc, que l'on s'enjaille !  
Dans les murmures, sous la mitraille et à l'abri des cons ».



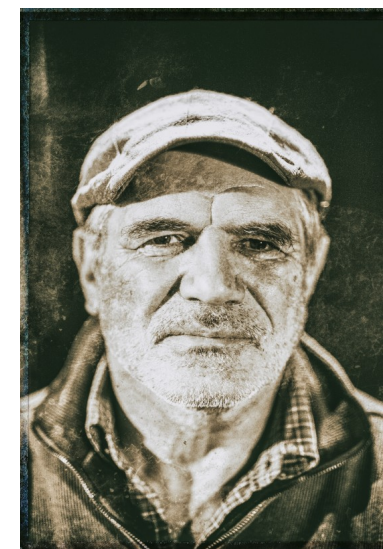
**Matthieu Boisset**

« Les théâtres ne sont pas seulement des gosiers, ce sont des estomacs ».



**Valentin Calonne**

« [Les rats] Sans peine ils grimpent sur les cimes,  
nagent à travers les flots marins,  
Plus d'un se noie, se rompt l'échine, laissé sur le bord du chemin. ».



**Eric Chevance**

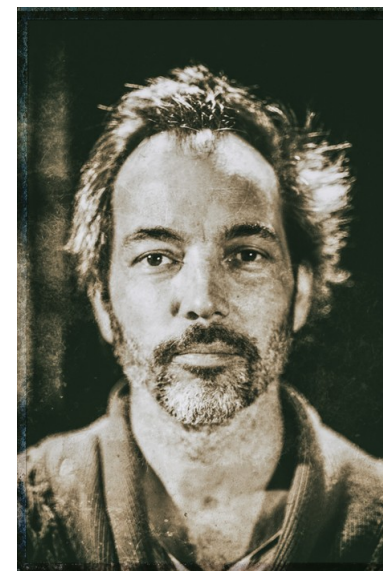
« De toute distance nous arriverons, à millions de pas  
ceux qui vont à pieds ne peuvent être arrêtés ».





**Léa Cornetti**

«Ca branle dans le manche ! Les mauvais jours finiront ! ».



**Benjamin Ducroq**

« Ca donne à réfléchir , pas vrai ?».



**Frédéric Guerbert**

« L'éducation commence le jour de la naissance.  
Elle demande des jardins, des fleurs, et des jouets pour les enfants. ».



**Mélanie Henel.**

« Je suis en république, et pour moi j'ai moi-même.  
Sachez qu'on ne met point aux voix ce droit suprême ».



**Dany Hubert**

« La république ou la mort ! ».

**Isabelle Jelen**

« Où sommes-nous ? Où ?

Où existe puisque nous sommes, obstinément,  
et avons été et qui sommes-nous sinon toi et moi ?

Où sommes-nous ? Hors de l'Histoire, de leurs histoires - à lui, À elle - »

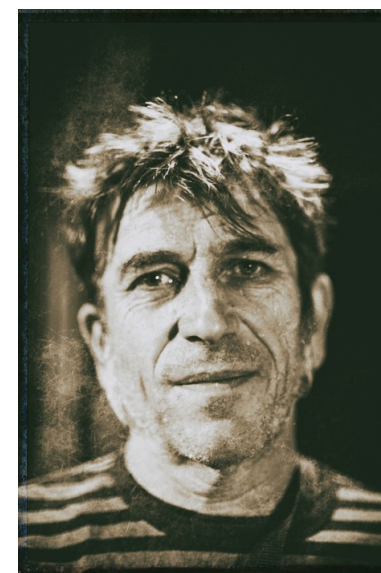


**Marianne Perdu.**

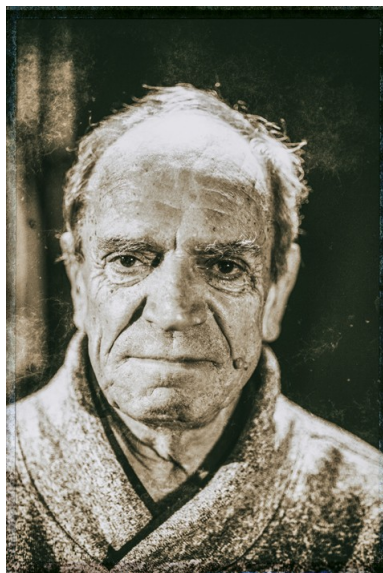
« Je viens de foutre le feu aux Tuileries,  
il peut venir un roi, il trouvera son château en cendres ! ».

**Hervé Rigaud**

« Ohohohoh / Au lieu de te plaindre honore plutôt / Le joli mois de Mai  
On commémore on commémore on commémore on commémore  
De tout coté on commet / morts ! ».

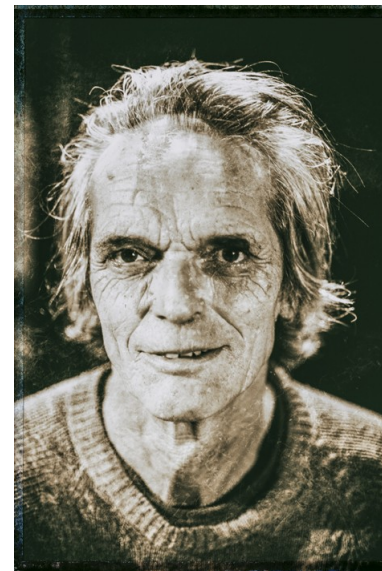






**Michel Richard**

« Si nous ne dormons pas c'est pour guetter l'aurore  
Qui prouvera qu'enfin nous vivons au présent. ».



**Daniel Strugeon**

« La Commune, c'est une idée.  
C'est par cette idée qu'on peut, justement s'élever.  
Rêver plus haut... et se battre jusqu'à la mort pour ça. ».



## La Commune de Paris

## Un peu d'histoire...

Le 2 septembre 1870, après un mois et demi de guerre face à la Prusse, Napoléon III capitule. Deux jours plus tard, la République, troisième du nom, est proclamée et souhaite poursuivre les combats. Paris est assiégé et bombardé. Fin janvier 1871, la défaite est consommée et des élections législatives sont organisées, remportées par les monarchistes.

À Paris, la révolte gronde. Pour y échapper, le gouvernement provisoire se replie sur Versailles. Le 18 mars 1871, le peuple parisien se soulève, chasse l'armée de la capitale. Le 26 mars, un conseil communal de 90 membres se constitue et prend le nom de « Commune de Paris », en référence au premier gouvernement révolutionnaire de 1789 et plus encore en hommage à la commune insurrectionnelle des sans-culottes de 1792.

En 1871, donc, elle se présente comme un « contre-gouvernement » opposé aux « versaillais », détenteurs du pouvoir officiel de la république proclamée. La Commune se veut un régime populaire et agit selon des principes de démocratie directe. Des clubs se constituent et de multiples réunions s'organisent, qui adoptent des motions immédiatement transmises à la Commune constituée. De nombreuses décisions progressistes sont ainsi prises, tant au niveau politique que sur le plan social. Les droits des femmes, par ailleurs très actives dans les combats, sont notamment élargis.

Cet épisode insurrectionnel dure exactement 72 jours et s'achève lors de la Semaine sanglante de mai 1871, lorsque Thiers, chef des versaillais, envoie la troupe dans Paris. Les combats sont terribles et on estime que 25 000 communards sont tués, soit au combat, soit directement fusillés. Plus de 10 000 d'entre eux sont déportés en Nouvelle-Calédonie et ne seront amnistiés qu'en 1880. Ils ne seront totalement réhabilités que par un vote de l'Assemblée nationale en 2016 : et ce ne fut pas un vote unanime. Les passions suscitées par cet épisode, « cet accident » comme certains le nomment ne semblent pas encore apaisées...

La Commune de Paris reste l'un des épisodes les plus marquants de la mémoire ouvrière et la seule expérience de démocratie directe qu'ait connu notre pays.

## Mise en scène et mise en jeu

Comme évoqué plus haut, nous avons travaillé à un montage mêlé de textes, des comptes rendus de l'époque, de chansons et de poésies d'hier et d'aujourd'hui : tout cela s'entrechoque pour que se heurtent des arts et des sens qui créent ainsi un nouvel imaginaire commun. Nous avons tenté, abandonné, repris, chacun étant libre d'amener une proposition de textes ou de musiques mais sans obligation ; on peut aussi dire ou jouer ce qui est proposé par ailleurs.

Il est aussi essentiel de constituer un groupe nombreux : il faut que l'énergie du nombre crée la synergie d'un groupe. Nous sommes quatorze sur scène, au minimum dix.

Depuis les premières expérimentations, le spectacle a changé selon les protagonistes présents, les lieux où nous avons joué : d'un petit théâtre associatif, d'un parvis de château 18ème à des sentiers et des forêts (avec un public de randonneurs...), les sensations qui se développent sont loin d'être les mêmes, tant pour le public que pour nous !

## Éducation et médiation

Nous avons commencé en 2020 (il continue sur la saison 2021-2022) un travail de médiation et d'ateliers avec les élèves de 3ème du collège Jean Zay de Cenon avec Emilie Massart, professeur de lettres. D'abord, il s'agit d'un accompagnement pour aider les élèves à se sentir plus tranquilles, plus à l'aise dans leur prise de parole en public.

Ce travail se réalise avec des acteurs du spectacle par le biais d'exercices collectifs, individuels : on peut partir de textes proposés par eux, écrits par eux ; on utilise aussi la musique qui est un bon biais pour aller aussi vers une éducation historique : c'est fondamental de « raconter » aux élèves la Commune de 1871, car parcourir son Histoire, c'est mieux comprendre son temps.

Ce travail se développera en 2022 dans le cadre d'un projet européen, Erasmus +, « Creative commune » en partenariat avec La Transplanisphère / <http://latransplanisphere.com/> à Paris, projet autour de la question du commun et des communs avec plusieurs pays d'Europe.



## La Compagnie DIES IRAE « *Le théâtre c'est le gradin, le lieu d'où l'on voit* ».

Créée en 1994 par Matthieu Boisset, **DIES IRAE** a beaucoup évolué dans les choix des textes et des musiques mais avec toujours une cohérence, un fil. Si rappeler le sens premier du théâtre (dans « le sous-titre » de la compagnie) c'est pour dire qu'il faut en permanence renouveler le mélange direct des arts scéniques quels qu'ils soient : pour nous surtout le dire et la musique mais aussi la danse et les arts plastiques.

Si ceci n'apparaît pas nouveau, c'est oublier qu'on veut dans l'art aujourd'hui décroiser les arts : être pluridisciplinaire ! Or le « théâtre occidental » l'a toujours été.

En tout cas, nous avons toujours travaillé en partant de réécriture, d'invention en partant de matières ou de genres existants en musique comme en littérature.

Exemples :

**Senex Blues** d'après Sénèque (variations sur le Blues)

**Le Sang de Duke** d'après Shakespeare et les élisabéthains (variations sur Caravan de Duke Ellington)

**Médée-concert** d'après Sénèque (une tragédie antique rock'n roll)

**What happened sur Sam and Bob** (l'errance des romans de Samuel Beckett avec la musique des ballades de Bob Dylan)

### Dies irae cherche t-elle un genre ?

Non : Le théâtre c'est un gradin : on y regarde, on y écoute on y sent : la scène. DIES IRAE c'est tout simplement habiter la scène avec tout ce qui la constitue : ni théâtre, ni concert. Musiques et textes sont inséparables. Le genre est aboli. Nous le revendiquons.

Plus d'infos sur le site internet de la compagnie : <https://ciediesirae.fr>.

## Presse – – Yves Kafka -- Décembre 2019.

[https://www.larevueduspectacle.fr/Le-Sang-des-vivants-Variations-communes--Allons-enfants-de-la-Commune\\_a2622.html](https://www.larevueduspectacle.fr/Le-Sang-des-vivants-Variations-communes--Allons-enfants-de-la-Commune_a2622.html)

### « *Le Sang des vivants, Variations communes !* », allons enfants de la Commune...

Ils sont poète, sculpteur, acteur, metteur en scène, musicien, chanteur, peintre... mais avant tout citoyens du même pays que celui qui vit naguère fleurir l'espoir d'un monde gouverné « justement » par celles et ceux qui en constituent le socle.

(...) S'il est aventure humaine et citoyenne ayant fait souffler un vent régénérant de démocratie (directe), c'est bien celle de La Commune de Paris. 72 jours qui ont marqué à jamais l'Histoire en inscrivant en lettres de feu et de sang les aspirations d'un peuple prenant sa destinée en main. Certes la République du Versaillais M. Thiers y mit fin en mai 1871 dans une répression sanglante proportionnelle au danger représenté par un peuple debout...

... mais la Commune n'est pas morte pour autant. 150 ans après, une troupe d'artistes bordelais « azimutés » la font revivre, animés chacun par l'esprit communard chevillé au corps. Habités par les idéaux qui constituent leur moi-peau, faisant corps avec leurs propos, ils se lancent dans de vifs débats où le respect de la parole de l'autre ne va pas sans l'affirmation effrénée de convictions fortes. On se croirait propulsés dans une séance de La Commune de Paris ou du Club des Femmes débattant en 1871 de sujets brûlants, au premier rang desquels l'abolition de la peine de mort, votée à l'unanimité dans l'enthousiasme général.

Cette énergie collective traverse non seulement l'ensemble des tableaux, redonnant vie aux idées humanistes, mais propose grandeur nature un modèle de démocratie directe à jamais exemplaire. S'empoignant sans concession, l'enjeu est d'aboutir à des décisions en accord avec les idées généreuses qui les fondent. L'effervescence parfois foutraque qui règne sur la scène est « à la hauteur » de l'insurrection ambiante, les paroles sont articulées à de réelles convictions aux antipodes des discours policés des politiciens rompus à la rhétorique.

(...) Immersion de plain-pied dans le passé de jours historiques hors du commun, « *Le sang des vivants* » libère par capillarité l'énergie de croire en l'avenir du genre humain. Ainsi en se faisant l'écho présent du quotidien de la Commune de Paris édité par Jules Vallès en 1871 - « *Le Cri du peuple* » - cette expérience performative et collective est de nature à s'emparer résolument des lieux communaux pour y disséminer l'esprit vivifiant de La Commune (poing)

## Les dates

Premières expérimentations :

les 22 et 23 novembre 2019 au théâtre du Levain à Bègles.

## La tournée

Le 8 avril 2022 à la fabrique Pola à Bordeaux dans le cadre de Bienvenue - <https://collectifbienvenue.fr>

les 13 et 14 octobre 2021 au château Palmer à Cenon. (scolaires inclus).

Le 21 août 2021 à la Châtre-St Sévère dans l'Indre en partenariat avec l'office du tourisme du Pays de Georges Sand.

Le 3 juillet 2021 au château de Morsang sur Orge dans l'Essonne en partenariat avec le théâtre de l'Arlequin.

Le 13 mars 2020 au Bistrot le Spenid à Langoiran en Gironde.

## Les partenaires

Résidences :

- Théâtre Le Levain novembre 2019 à Bègles
- Théâtre en Miettes novembre 2020 à Bordeaux
- Château Palmer octobre 2021 à Cenon en partenariat avec la Ville de Cenon et l'IDDAC

Avec le soutien de l'IDDAC (résidence et co-réalisation), de l'OARA (aide à la diffusion) et le Conseil Départemental de la Gironde.

*Reportage réalisé par Célie Alix avec le Dessous des Balançoires, diffusé sur Rue89 Bordeaux en mai 2021. A découvrir sur le site de DIES IRAE. : <https://ciediesirae.fr/>*

*Bande annonce : [https://youtu.be/kQgWepmWHZ4\\_](https://youtu.be/kQgWepmWHZ4_)*

## Les contacts

Compagnie DIES IRAE  
21 rue Leyteire 33 000 Bordeaux

Matthieu Boisset, responsable artistique, [chiediesirae@free.fr](mailto:chiediesirae@free.fr) - 06 62 29 92 95

Marie-hélène Remacle, responsable production, [mhremacle@gmail.com](mailto:mhremacle@gmail.com) - 06 64 24 39 59

Matthieu Chevet, responsable technique, [matth.chevet@yahoo.fr](mailto:matth.chevet@yahoo.fr) - 06 83 12 20 92

## La fiche technique

Comme expliqué plus haut ce spectacle s'inscrit dans une esthétique «tout terrain » (salle communale, salle des fêtes, plein air, théâtre,.etc.)

Donc il n'y a pas de besoin spécifique en son et lumière. On travaille véritablement en fonction du lieu d'accueil.

## Le prix de cession

(possiblement dégressif) : 4 000 € la première, 3500 € les suivantes en franchise net de TVA en vertu de l'article 293 B du CGI.

## Crédits photographiques

Jean-Baptiste Bucau (photo page de garde et intra dossier), Catherine Caillé (portraits de l'équipe).